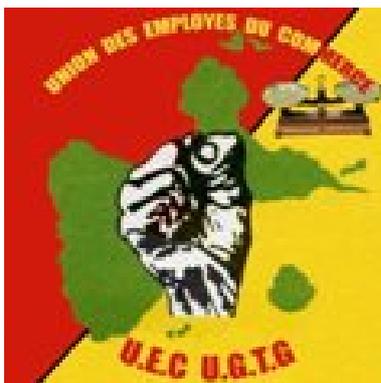


<https://ugtg.org/spip.php?article2087>



Awa nou pa pè !!!

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en lignelundi 24 mars 2014

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Kanmarad, Travayè BCA

Après le refus de l'inspection du travail et du ministère du travail d'accorder au groupe Blandin le licenciement de **Lionel chouro**, délégué du personnel et membre du conseil syndical de l'**UEC-UGTG**. Nicholas Blandin n'a pas hésité à saisir le tribunal administratif afin de poursuivre son acharnement envers notre camarade.

En janvier 2014, l'**UEC-UGTG** désigne Lionel chouro comme délégué syndical au sein de la société BCA concessionnaire BMW-MINI. Comme le prévoit le Code du travail, le délégué du personnel titulaire élu dans les établissements de moins de 50 salariés peut être nommé délégué syndical.

Suite ç cette nomination, notre camarade s'est vu infliger une mise à pied de 5 jours pour des fautes iùagianires. Dans le même temps, 4 de nos camarades comme par hasard en mise à pied à titre conservatoire, depuis le 27 février 2014, en attendant l'entretien préalable au licenciement prévu le 17 mars 2014. Uniquement dans le but d'instaurer la peur.

Pire encore, le groupe Blandin pousse son cynisme jusqu'à saisir le tribunal pour contester la nomination de Lionel Chouro comme délégué syndical.

KOD A LYANN MARE LYANN

Padavwa au cours des différentes réunions des instances représentatives du personnel, nous n'avons cessé de demander la mise en place des élections, sachant que les mandats des délégués expiraient au mois d'octobre 2013.

Conformément à la législation, l'employeur a l'obligation de procéder à la mise en place de nouvelles élections. Volontairement, jouant la montre ce n'est qu'au mois de février 2014 que Blandin décida de convoquer les organisations syndicales, sans pour autant négocier la propagation des mandats.

De même que les NAO 2013 qui ont débuté depuis le mois d'octobre, et qui jusqu'à ce jour n'ont toujours pas abouti. Ce qui prouve une fois de plus la mauvaise foi de la direction de BCA.

BLANDIN KA KRYE NOU TRIBINAL MEN LI MENM PAKA RESPEKTE LALWA

Le mardi 11 mars 2014, l'**UEC-UGTG** assigna la direction de BSA au tribunal pour la mise en place de l'unité économique et social (UES), subitement au cours du procès **YO TE DAKO POU METEY AN PLAS**.

Tout ce cinéma avait pour seul objectif d'éliminer par tous moyens les représentants du personnel **UEC-UGTG**, pour faire l'exemple et instaurer un climat de peur au sein de l'entreprise.

**KANMARAD NOU PA PE NOU PEKE FE DEYE
BLANDIN DEMASKE...
KON TOUT LE PWOFITAN YO VEPA SENDIKA A KAZ
A YO**

L'UEC-UGTG appelle tous les travailleurs de BCA à faire preuve de courage, de dignité, de responsabilité et à se mobiliser pour dire **NON** :

- ▶ **Au mépris**
- ▶ **Au licenciement**
- ▶ **Au harcèlement**
- ▶ **A la répression anti syndicale**

**TRAVAYE BCA DOUBOUT SE LA LIT KA PEYE
ANSANM NOU KA LITE ANSANM NOU KE GANNYE !

UEC-UGTG
P6A6P, le 14/03/2014